



A TOUT SPORT AOUT 2019

SERVICE SPORT ET JEUNESSE

DU 29 JUILLET AU 03 AOUT

SEJOUR EN CORSE



Service
de la jeunesse,
du sport,
de la vie
associative,
de l'égalité
et de l'intégration

POUR LES 10 - 17 ANS



MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Les activités physiques proposées durant ces animations sont envisagées dans une perspective d'initiation, de découverte et d'apprentissage.

Formule proposée

Le séjour mer et montagne comprend :

- Six jours et cinq nuits au centre de vacances « Golfo Di Sogno à Porto Vecchio - 2A » en pension complète.
- Le transport (avion et bus), les activités, l'encadrement.

Public accueilli

La formule proposée s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans révolus. L'encadrement est composé de professionnels qualifiés.

Informations pratiques

Toutes les informations pratiques vous seront communiquées par voie postale trois semaines avant le départ (horaire et lieu de départ, matériel spécifique, organisation générale).

Responsabilité

La responsabilité de la collectivité ne saurait être engagée en cas de perte, détérioration ou vol d'effets personnels, de valeurs ou d'espèces, en cas de non présentation des documents administratifs obligatoires.

Tenue et matériel

Tout participant devra se présenter avec un équipement adéquat, permettant de faire face à toutes les conditions climatiques susceptibles d'être rencontrées (canicule, froid, pluie, vent). **Le matériel spécifique nécessaire sera fourni sur place.** Chaque participant devra avoir sa carte d'identité ou son passeport original lors du passage des contrôles de sécurité à l'aéroport.

Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance « Responsabilité Civile ». Cette assurance ne se substitue en aucune façon à celle des familles, tous les enfants devant bénéficier d'une couverture sociale.

Droit à l'image

Conformément à la législation en vigueur, la mairie de Bartenheim pourra prendre des photos sur lesquelles figurera le participant. Ces photos sont destinées à être utilisées sur les supports de communication (brochure, site internet). Si toutefois vous ne souhaitez pas que le participant soit pris en photo, merci de le signaler sur la fiche d'inscription.

Participation financière

La participation financière sera acquittée comme suit (de préférence par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public) :

- Versement des arrhes correspondants au moment de la pré-inscription.
- Règlement intégral au plus tard le 14 Juin 2019.

Aucun remboursement sauf en cas d'annulation du séjour par l'organisateur ou sur présentation d'un certificat médical. Dans ce dernier cas, le versement des arrhes ne sera pas remboursé.

Pièces à fournir

- ✓ Fiche d'inscription dûment complétée
- ✓ Copie du dernier avis d'imposition
- ✓ Fiche sanitaire de liaison dument complétée
- ✓ Photocopie du carnet de vaccination
- ✓ 2 Copies carte d'identité recto / verso ou passeport en cours de validité du participant
- ✓ Autorisation de sortie de territoire dument complétée
 - Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
 - Photocopie du titre d'identité du parent signataire valide ou périmé depuis moins de 5 ans: carte d'identité ou passeport
- ✓ Certificat médical de non contre-indication aux activités sportives pratiquées dans le cadre d' « ATOUT SPORT Séjour Corse Aout 2019 »
- ✓ Attestation de responsabilité civile individuelle
- ✓ Test d'aisance aquatique (article 3 de l'arrêté du 25/04/2012)
- ✓ Règlement de préférence par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Inscriptions

Deux jours de pré-inscription réservés aux bartenheimois (ses):

Jeudi 02 et 9 Mai 2019 de 16h00 à 17h30

Documents à présenter lors de la préinscription : fiche d'inscription dûment complétée, avis d'imposition sur les revenus (le cas échéant), règlement des arrhes à l'ordre du Trésor Public (ou solde intégral)

A votre service ! :

- **Mardi, Mercredi de 10h00 à 12h00**
- **Jeudi de 16h00 à 17h30**
Bureau du **service des sports**
Mairie de Bartenheim

Pour tout renseignement contactez :

LAMBERT Benoît au 07 86 41 04 21

sport.jeunesse2@mairie-bartenheim.fr

GRILLE TARIFAIRE

Nombre d'enfants inscrits	Revenus mensuels déclarés du ménage *	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5
1 enfant inscrit		M<1800	1800 <M<3000	3000<M<4500	4500<M<7000	M>7000
2 enfants inscrits		M<2300	2300<M<3400	3400<M<5000	5000<M<8500	M>8500
3 enfants ou plus inscrits		M<3000	3000<M<4100	4100<M<5500	5500<M<10000	M>10000

ATOUT SPORT SEJOUR CORSE 2019 : Programme de la semaine et formules proposées / Du 29 Juillet au 03 Aout 2019

Programme	Tarifs	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5
Séjour CORSE	Montant total	323	358	398	441	490
	Montant total	371	412	457	508	564

* Revenus mensuels des ménages y compris pensions alimentaires (exprimés en euros)

Montant des arrhes à verser lors de la pré-inscription	Arrhes	161	179	199	221	245
	Arrhes	186	206	229	254	282

Tarifs jeunes extérieurs de Bartenheim

**FICHE D'INSCRIPTION et
AUTORISATION PARENTALE ***

Je soussigné(e) :

.....
(Nom et prénom du responsable légal)

Inscrit mon enfant :

.....
(Nom et prénom de l'enfant)

Date de naissance du jeune :

.....

➤ Taille : Poids :
Pointure :

**A la Semaine du 29 Juillet au 03 Aout
2019 - Séjour Aventure en Corse
(Porto Vecchio) comprenant :**

- Transports (aller, retour, déplacement)
- hébergement en pension complète
- Activités
- Encadrement

➤ Autorise mon enfant à être pris en photo et vidéo (fins non lucratives, support de communication)

OUI

NON

Paiement :

Montant total à régler : €

Montant Arrhes versés : €

- Chèque N°
- Numéraire

Solde restant versé : €

- Chèque N°
- Numéraire

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
COMPLEMENTAIRES ***

➤ **Responsable légal de l'enfant :**

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

N° Sécurité sociale :

Caisse privée :

➤ **Responsabilité Civile et individuelle :**

Organisme :

N° de Contrat :

➤ **Personne à joindre en cas d'urgence :**

Nom / Prénom :

☎ Domicile :

☎ Professionnel :

☎ Autre :

(* = à renseigner intégralement)

Tél (portable ou email du jeune) :

☎

✉

Je soussigné (e)

.....

déclare vouloir faire participer mon enfant dont je suis responsable, au séjour en Corse dans le cadre d' « ATOUT SPORT Aout 2019 » organisé par la commune de Bartenheim. J'autorise les responsables à prendre toutes les mesures d'urgences jugées nécessaires et à faire pratiquer les éventuelles interventions chirurgicales rendues nécessaires dans l'intérêt de l'enfant.

Fait à

Le

Signature :

(Précédée de la mention « certifié exact »)



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON

FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non

MÉDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non

AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....

TAMPON DU CABINET

Le

Certificat de non-contre-indication à la pratique d'activités physiques

Je soussigné(e),

Certifie avoir examiné(e)

Né(e) le

Et n'avoir constaté(e), à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique du :

Activités voile

Randonnée subaquatique

canyoning

Baptême plongée

Natation

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en mains propres pour servir et faire valoir ce que de droit.

Organisateur : Mairie de Bartenheim.

Projet : ATOUT SPORT Séjour CORSE du 29 Juillet 2019 au 03 Aout 2019

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s) :
Né(e) le : | | | | | | | | | | à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
Prénom(s) :
Né(e) le : | | | | | | | | | | à (lieu de naissance) :
Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) :
Adresse :
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
Code postal : | | | | | | Commune :
Pays :
Téléphone (recommandé) : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : | 0 | 3 | 0 | 8 | | 2 | 0 | 1 | 9 | inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ ;
DATE : | | | | | | | | | | Signature du titulaire de l'autorité parentale :
⁽¹⁾Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre⁽²⁾
(Préciser :)
Délivré(e) le : | | | | | | | | | |
Par (autorité de délivrance) :

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »